

DEMANDE D'AUTORISATION DE RETOUR DE MATÉRIEL 1/2

RMA

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire avec soin et nous le retourner,
par Fax : +33 (0)1 42 40 39 80 ou E-mail : jneizelien@sav.tv
Pour toute assistance, merci d'appeler notre Service Réparation Clients : +33 (0)1 53 38 22 02
À réception du formulaire dûment complété par vos soins, nous vous ferons parvenir un numéro RMA.

Société : _____

Agence : _____

Adresse : _____

Nom du contact : _____ E-mail : _____

Tél : _____ Fax : _____

Adresse de livraison si différente : _____

Date : _____

Note :

- Aucun numéro de retour ne sera attribué sans toutes les informations requises
- Nous vous rappelons que la réparation ou échange standard de votre produit sous garantie est assurée si vous joignez à l'envoi de votre produit une copie de votre facture d'achat

Garantie :

Oui

Non

Désignation du matériel	N° Série	Date d'achat	N° Facture

Description des défauts : Permanent Intermittent

Détails : _____

Accessoires joints : _____

Nom,

Signature et Cachet client :

Date :

Le client indique avoir pris connaissance des
Conditions de Retour de Matériel ainsi que des
Conditions Générales de Maintenance SAV
(cf. Page 2/2).

N° de Retour
valable 10 jours :

Nom,

Signature du représentant SAV :

Date :

DEMANDE D'AUTORISATION DE RETOUR DE MATÉRIEL 2/2

RMA

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RETOUR DE MATÉRIEL

POUR TOUT RETOUR DE MATÉRIEL IL EST NÉCESSAIRE D'OBTENIR UNE AUTORISATION DE RETOUR DE MARCHANDISE (RMA).

Un numéro RMA est transmis par SAV dans les 48 H jours ouvrés qui suivent la demande. Le matériel doit être reçu par SAV dans les 10 jours suivant l'émission du numéro RMA. Passé ce délai de 10 jours vous devrez à nouveau contacter SAV afin d'obtenir un nouveau numéro de RMA. Tous les produits retournés doivent comporter le numéro de RMA clairement visible et lisible sur l'emballage extérieur du produit. Aucun article retourné sans numéro RMA ne sera accepté.

Frais d'expédition :

Les frais d'expédition du produit à SAV sont à la charge du client.

Les frais de réexpédition au client par SAV sont à la charge du client.

SAV ne peut être tenu de payer d'éventuels frais d'importation, de taxes douanières ou d'assurances supplémentaires optionnelles.

SAV ne peut être tenu pour responsable :

(i) des données contenues dans le produit retourné. Nous recommandons au client de procéder à la sauvegarde de ces données avant de retourner le produit. Le lecteur de disque dur et les systèmes de mémoire de masse, dont le disque dur ou tout autre système de stockage des données, sont reformatés au cours de la réparation et ne contiendront plus les données du client lors de leur réexpédition

(ii) afin de protéger la confidentialité des informations contenues dans un produit retourné pour réparation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE MAINTENANCE

Dépôt et reprise du matériel :

Au dépôt du matériel pour intervention il est remis au client un exemplaire du bordereau de réception. Le dépôt de matériel, par le client ou par tout autre moyen à sa convenance, implique l'adhésion complète aux présentes conditions et aux Conditions Générales de Vente de SAV.

Sauf accord particulier écrit, les conditions de règlement à la reprise du matériel sont :

PAIEMENT COMPTANT À L'ENLÈVEMENT. Pour tout matériel non repris 1 mois à partir de la date de mise à disposition annoncée par SAV, il sera facturé 10 Euros H.T. par jour pour frais d'entreposage. Le paiement des sommes dues sera exigé comptant à la reprise du matériel, en annulation de tout accord particulier écrit. Les pièces détachées remplacées ne seront tenues disponibles que si le client introduit une demande formelle au dépôt de son matériel.

Devis :

Les devis sont établis pour un montant supérieur à 153 Euros H.T.

Nos devis sont toujours établis sous réserve de défauts non décelables à l'expertise et pouvant être constatés au moment de l'exécution des travaux de réparation. Auquel cas un nouveau devis est soumis au client. Pour tout devis refusé il sera facturé une heure de main d'oeuvre, au taux appliqué sur l'offre, pour couvrir les frais administratifs et d'expertise technique.

Commandes :

Toutes les commandes devront nous être adressées par écrit. Un acompte pourra être demandé à la commande et la réception de cet acompte vaudra confirmation de la commande.

Délais :

Les délais sont annoncés sous réserve de l'obtention des pièces détachées. Les délais restent indicatifs. Un retard de livraison ou un délai de réparation ne pourra donner lieu à indemnité sous quelque forme que ce soit.

Garantie :

Les réparations payées sont garanties 3 mois à compter de la date de livraison pour la répétition du même défaut non consécutif à une mauvaise utilisation. La garantie s'applique matériel déposé et repris en nos locaux par le client, à ses frais. La garantie ne couvre pas les pièces d'usure telles que les têtes magnétiques, les pièces mécaniques en caoutchouc (galets presseurs, courroies...) La garantie cesse automatiquement en cas d'intervention d'un tiers sur le matériel, ainsi qu'en cas de défaut de règlement.

Litiges :

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Paris, siège de la société SAV, sera seul compétent.